

# Les routes de plus en plus meurtrières

# LE JOUR

D'ALGERIE

Votre quotidien national

Dix-neuvième année - N° 5490 - Dimanche 10 octobre 2021 - Prix : 10 DA

Eliminatoires du Mondial 2022  
(Groupe A/3<sup>e</sup> journée) Algérie 6-Niger 1

## Des «Verts» explosifs



Lamamra évoque le rôle de la diplomatie pour les années à venir

## La défense des intérêts de l'Algérie en priorité

### La harga : une forme de sélection naturelle

Par Mohamed Habili

**S**i tous ceux qui de ce côté de la mer avaient la possibilité de s'installer en Europe, ou quelque part ailleurs dans un pays riche, nul doute que le déclin démographique, le véritable appel d'air à la base du phénomène migratoire, serait de ce côté-ci de la mer et non pas de l'autre. Le déclin démographique, comme la plus-value chez Marx, est de deux sortes : absolu et relatif. Il est absolu, si la population diminue de façon constante et inexorable. Il est relatif, si son économie manque de bras et de compétences, et qu'il lui faut en faire venir sans cesse de l'étranger. Les deux à la fois, s'il n'y a pas suffisamment de naissances et que l'économie est néanmoins dans une phase d'expansion. Le déclin démographique est une maladie incurable sans afflux d'étrangers et de sang nouveau. C'est aussi une sorte de maladie honteuse : un pays qui en est affligé voudrait dans la mesure du possible la garder secrète. D'une part parce que ce n'est pas flatteur pour sa population de ne plus être capable d'assurer ne serait-ce que sa reproduction simple, comme dirait Marx, et de l'autre parce qu'un tel aveu l'exposerait au danger d'envahissement par toutes les particules libres humaines qui au sud de la planète n'attendent qu'un prétexte de converger de toutes parts vers un point particulier situé au nord.

Suite en page 3

1,7 million d'étudiants rejoignent aujourd'hui les bancs des amphis

# A quand une vie décente dans les cités universitaires ?



Ph/D. R.



Les cités universitaires sont le calvaire des résidents. En effet, la dégradation des conditions de vie, la surcharge des chambres, le manque de sécurité et la restauration qui s'est transformée en un réel débat épineux sont, chaque année, à l'origine de mécontentement.

Prévu du 6 au 15 janvier prochain

## Le Salon international du livre d'Alger est de retour

Festival du film arabe de Fameck (France)

## Deux films algériens en compétition

Lamamra évoque le rôle de la diplomatie pour les années à venir

# La défense des intérêts de l'Algérie en priorité

■ Le rôle et les objectifs de l'activité diplomatique algérienne pour les années à venir ont été expliqués, hier, par le ministre des Affaires étrangères et de la Communauté nationale à l'étranger, Ramtane Lamamra.

Par Aomar F.

La défense des intérêts de la nation, la contribution à l'instauration de la sécurité et de la stabilité régionales et le renforcement des liens avec l'Afrique et le Monde arabe seront au cœur de l'activité diplomatique de l'Algérie les années à venir, a affirmé, hier, M. Lamamra. «Il est logique que l'activité diplomatique de notre pays soit axée, au cours des années à venir, sur la défense des intérêts de la nation, la contribution à l'instauration de la sécurité et de la stabilité régionales, au renforcement des liens avec l'Afrique et le Monde arabe et à la promotion du partenariat et de la paix dans le monde», a-t-il précisé à l'occasion de la célébration de la Journée nationale de la diplomatie (8 octobre).

La sécurité nationale, a-t-il souligné, «est intrinsèquement liée à la capacité de l'appareil diplomatique à anticiper les événements et à déceler les menaces extérieures». Le chef de la diplomatie algérienne a, dans ce cadre, mis en avant «le rôle capital et central de la diplomatie algérienne dans la stratégie de sécurité nationale, et ce, en veillant, aux côtés des services de sécurité, à la préservation de l'intégrité territoriale, de l'indépendance et de la souveraineté et de l'unité nationales».

Aussi, Ramtane Lamamra a mis en avant les efforts de



Ph/D. R.

l'Algérie en faveur du rétablissement de la sécurité et de la stabilité en Libye, à travers l'encouragement du dialogue libyen et la création du mécanisme des Etats voisins.

«La contribution de l'Algérie se manifeste à travers

les efforts qu'elle n'a eu de cesse de consentir pour le rétablissement de la paix et de la stabilité en Libye. Outre le soutien au processus de dialogue national, notre pays a œuvré à la création et à l'activation du mécanisme des

Etats voisins de la Libye», a-t-il précisé. Il a également affirmé que «l'Algérie demeure attachée à l'intensification de la coordination et de la coopération pour faire aboutir le processus politique en cours dans ce pays frère où nous souhaitons que les prochaines élections permettent

effectivement de tourner la page de la crise».

«L'Algérie reste disposée à poursuivre ses efforts de soutien à nos frères et à leur permettre de tirer parti de son expérience en matière de réconciliation nationale», a-t-il indiqué.

A. F.

## Le président du Parlement libyen en visite officielle en Algérie

Le président du Parlement (Chambre des représentants) de Libye, Aguila Salah Isaa, a entamé, hier, une visite officielle de trois jours en Algérie, à l'invitation du président de l'Assemblée populaire nationale, Brahim Boughali. M. Aguila a été accueilli, à son arrivée à l'aéroport international Houari-Boumediene, par le président de l'APN, Brahim Boughali.

R. N.

Bilan des dernières 24 heures

## 102 nouveaux contaminés et 4 décès

L'Algérie a enregistré 4 nouveaux décès du coronavirus ces dernières 24 heures, 1 cas de plus que le bilan d'hier (3), portant à 5 850 le total des morts, a annoncé, hier, le ministère de la Santé. Le nombre de contaminations a connu une baisse, avec 102 cas, soit 10 cas de moins par rapport au bilan d'hier (112), pour atteindre, au total, 204 490 cas confirmés.

R. N.

19 morts et 439 blessés, un bilan inquiétant en 48 h

## Les routes de plus en plus meurtrières

L'hécatombe se poursuit sur nos routes, en raison de l'imprudence et du comportement irresponsable des conducteurs. En seulement deux jours, 19 personnes ont trouvé la mort et 439 autres ont été blessées dans plusieurs accidents de la circulation à travers le territoire national.

Les accidents de la circulation font désormais partie du quotidien des Algériens. Selon un bilan de la Protection civile, le bilan le plus lourd a été enregistré dans la wilaya de Tiaret, avec 6 personnes décédées, suite à 3 accidents de la route survenus à travers les communes de Chehima (2 accidents) et la commune de Mahdia avec un accident.

Pour la seule wilaya de Tipasa, une personne est décédée et 12 autres ont été blessées dans plusieurs accidents de la circulation survenus, durant ces dernières 48 heures, sur le réseau routier de la wilaya. Selon la cellule de communication de la direction locale de la Protection civile, il s'agit d'un véhicule qui a dérapé avant de chuter dans

un ravin, d'une hauteur de 60 mètres, sur le chemin de wilaya (CW) N° 4, traversant le douar «Remamen» (Damous).

L'unité secondaire de la Protection civile de Daouda, appuyée par celle de Bou Ismail, sont intervenues, vendredi, pour assister une famille de six membres, dont le véhicule a dérapé et s'est renversé sur l'autoroute de Fouka en direction de Bou Ismail. Les victimes ont été atteintes de blessures jugées légères. Jeudi dernier, deux autres accidents distincts de la circulation ont été signalés sur le réseau routier de Tipasa. Le premier est survenu aux environs de 11h00, suite à une collision entre deux véhicules sur l'autoroute Tipasa-Bou Ismail, ayant causé des blessures légères à trois personnes. Le 2<sup>e</sup> accident, un véhicule qui a dérapé en chutant dans un ravin d'une hauteur de 30 mètres à la cité «Doumia», traversée par la RN 42, reliant Hadjout et Merad, a causé des blessures diverses à trois autres personnes. Tous les blessés ont été transférés vers différents établissements hospitaliers de Tipasa

pour y recevoir les soins nécessaires, tandis que les services sécuritaires compétents ont ouvert des enquêtes pour déterminer les circonstances exactes de chacun de ces accidents de la route.

Une personne a trouvé la mort et deux autres ont été grièvement blessées dans un accident de la route survenu dans la nuit de vendredi à samedi dans la commune de Assla, à Naâma.

L'accident s'est produit au niveau du chemin de wilaya n° 3, à une distance de 50 km à l'est de la commune de Assla, suite à la collision de deux véhicules au niveau d'un dangereux virage. Cet accident a provoqué la mort sur place d'une personne de 40 ans et deux autres ont été grièvement blessées.

Depuis le début de l'année, les différents services de sécurité ont enregistré un bilan alarmant de la situation sur les routes. Selon un bilan de la Délégation nationale à la sécurité routière (DNSR), sur les huit premiers mois de l'année en cours, 2 260 personnes ont péri et 22 018 autres ont été bles-

sées dans des accidents de la circulation au niveau national.

Le bilan de la DNSR fait état d'une hausse dans le nombre de décès de 386 personnes par rapport à la même période de l'année précédente. Le nombre de blessés a atteint 22 018, soit une hausse de 5 171 cas par rapport aux 8 premiers mois de l'année 2020. Le facteur humain est le premier responsable de l'hécatombe sur les routes. La situation empire de plus en plus et l'indiscipline des conducteurs reste la principale cause du fléau, en plus de l'état des véhicules et celui déplorable de nos routes.

Les causes de ces accidents sont dues en premier lieu à l'excès de vitesse (15,54 %), au manque d'attention du conducteur à l'intérieur des agglomérations (13,95 %) et à d'autres causes liées à la perte de contrôle du véhicule, aux dépassements dangereux, au non-respect de la distance de sécurité et du code de la route, la conduite dangereuse et la non-utilisation des passages piétons.

Louisa Ait Ramdane



1,7 million d'étudiants rejoignent aujourd'hui les bancs des amphithéâtres

# A quand une vie décente dans les cités universitaires ?

■ Les cités universitaires sont le calvaire des résidents. En effet, la dégradation des conditions de vie, la surcharge des chambres, le manque de sécurité et la restauration qui s'est transformée en un réel débat épineux sont, chaque année, à l'origine de mécontentement.

Par Thinhinene Khouchi

La rentrée universitaire a lieu aujourd'hui au niveau des différentes universités du pays. Les étudiants s'activent pour s'inscrire au niveau des universités et s'installer au niveau des cités universitaires, chose qui n'est pas facile vu le manque flagrant du transport universitaire qui reprend normalement aujourd'hui. Plusieurs étudiants venus de différentes wilayas du pays, rencontrés hier au niveau de la station du Cous de Tafoura, dénoncent cette situation. «C'est le service minimum pour le transport universitaire, ils attendent toujours la rentrée pour commencer. Ce n'est pas logique, car il y a les inscriptions, le retrait des diplômes, le déplacement des étudiants vers les cités universitaires qui ont lieu avant la rentrée», nous dira Manel, étudiante en droit à Saïd-Hamdine et résidant à la Cité universitaire de jeunes filles de Ben Aknoun. Concernant les cités, malheureusement comme chaque année, malgré les réformes et renouvellement qui sont annoncés relativement aux chambres des résidents, l'état des lieux est lamentable. Cette année, le ministre de l'Enseignement supérieur, Abdelbaki Benziane, a sommé récemment les recteurs des universités à «créer un espace social et un environnement d'une



PHO. R.

vie décente aux étudiants dans les cités universitaires, en termes d'hygiène et de restauration». Mais au niveau des cités rien n'a été fait. L'année dernière, après le décès d'une étudiante suite à l'explosion d'une bonbonne de gaz dans sa chambre à la cité universitaire «Ouled Fayet 2», à l'ouest d'Alger, l'ex-Premier ministre, Abdelaziz Djerad, avait alors ordonné l'interdiction d'accès à toute personne non résidente au niveau des cités universitaires, pour une meilleure sécu-

rité. Il avait également instruit le ministre de l'Enseignement supérieur, Abdelbaki Benziane, de prendre «des mesures urgentes de réhabilitation à l'encontre des cités universitaires qui connaissent un état de dégradation, les immeubles et les équipements». Le Premier ministre avait donné des instructions pour l'amélioration de la qualité des prestations liées à la restauration, au transport des étudiants et de veiller à l'hygiène dans les résidences universitaires. Une année après, et à la

veille de la rentrée universitaire, les premiers arrivés au niveau des cités constatent et relatent la même situation. «Des chambres avec des lits, fenêtres et vitres cassés, des matelas sales, le chauffage qui ne fonctionne pas la plupart du temps, des fuites d'eau inondent les chambres, les couloirs sont crasseux». À en juger par ces témoignages, «la vie décente aux résidents des cités universitaires» ne sera pas pour cette année.

T. K.

## Près de 1 700 000 d'étudiants rejoignent aujourd'hui les bancs des universités

Quelque 1 696 000 étudiants, dont 88 000 nouveaux inscrits, rejoignent aujourd'hui les universités réparties à travers le territoire national. La rentrée sera marquée cette année par le lancement d'une opération d'envergure de vaccination de l'ensemble de la famille universitaire. Afin de garantir la réussite de cette rentrée universitaire 2021-2022, une série de mesures ont été prises à travers l'adoption du principe de gouvernance dans la gestion des opérations administratives, et l'actualisation du protocole sanitaire de lutte contre le Covid-19, outre le renforcement des ressources humaines et matérielles pour une formation de qualité. Il a ainsi été procédé à l'orientation de 332 837 bacheliers sur un total de 345 872 élèves, soit 99,73 %, le défi ayant été relevé grâce à la conjugaison des efforts de la communauté universitaire, s'est félicité le ministre de tutelle, qui ajoute que «plus

de 71 % des nouveaux bacheliers ont été orientés vers l'un de leurs trois premiers choix». Il s'agit, par ailleurs, de l'application d'un protocole sanitaire spécial de lutte contre la pandémie de Covid-19, pour chaque établissement universitaire qui laisse une latitude aux directeurs, dans le cadre de la concertation avec les partenaires sociaux et les autorités locales. En prévision de ce rendez-vous, les services du ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique se sont attelés à une évaluation de l'expérience du dispositif hybride qui s'appuie sur une alternance entre enseignement en mode présentiel et à distance. Imposé par la pandémie de Covid-19, ce dispositif s'appuie sur l'enseignement en présentiel pour les unités fondamentales et méthodologiques, et le mode à distance pour les unités transversales et de découverte. Le secteur de l'Enseignement supérieur et de la Recherche

scientifique a été rehaussé, cette année, par l'ouverture des Ecoles nationales supérieures des mathématiques et de l'intelligence artificielle, devant accueillir les premières promotions composées de 200 étudiants chacune. Il a été procédé également au renforcement du secteur par la réception de 20 200 nouvelles places pédagogiques dans plusieurs wilayas, ce qui augmente les capacités d'accueil globales à 1 471 000 places pédagogiques. Concernant l'hébergement, 21 170 lits ont été réceptionnés dans plusieurs wilayas où la capacité d'accueil est passée à 671 000 lits, alors que sept résidences universitaires ont été fermées pour travaux de réfection à Alger, Biskra, Tlemcen, Mostaganem, Relizane et Constantine, et leurs étudiants transférés à d'autres résidences. Il a été programmé la fermeture de trois autres résidences universitaires à Sidi Bel-Abbès, Tlemcen et Médéa. Pour ce qui

est de l'encadrement pédagogique, 1 400 nouveaux postes ont été affectés pour le recrutement de maîtres assistants de classe B, avec l'exploitation des postes vacants au titre de l'année 2020. En outre, 1 655 postes ont été pourvus pour le recrutement de maîtres assistants de classe B et 429 postes de professeurs hospitalo-universitaires de classe B, permettant de renforcer les capacités actuelles d'encadrement pédagogique qui atteindront 65 500 professeurs chercheurs, soit une moyenne d'un professeur pour 25 étudiants. Un nouveau mécanisme sera mis en place, cette année, concernant la mise à niveau universitaire au profit des maîtres de conférences de classe B et la préparation d'une nouvelle loi concernant le professeur visiteur, permettant d'attirer les compétences nationales résidant à l'étranger et les compétences scientifiques étrangères.

T. K.

## La hargha : une forme de sélection naturelle

Suite de la page une

Le phénomène migratoire est une sorte de compromis historique entre les pays excédentaires en termes de population, et les pays déficitaires sous ce même rapport. Ce compromis est particulier en ce qu'il fonctionne à l'imitation de la sélection naturelle. Les termes de l'accord tacite entre les protagonistes de cette tragi-comédie sont les suivants : les pays vieux et riches prennent des mesures draconniennes contre l'immigration illégale, non pas toutefois pour l'endiguer complètement, vu qu'ils en ont un besoin vital, mais pour la réguler, c'est-à-dire éviter d'être submergés par ses vagues successives. Il faut que chaque année une fraction seulement des migrants parvienne à passer les barrières de toutes sortes, humaines et naturelles, dressées sur son chemin, et que les autres soient refoulés, pour autant qu'ils n'aient pas péri en chemin. La sélection naturelle, de même que le tirage au sort, a ses inconvénients et ses avantages. Principal inconvénient : son coût humain. Nécessairement important, autrement la sélection naturelle aura été inefficace. Principal avantage : les plus aptes en quelque sorte, ou seulement les plus chanceux, auront surmonté les périls du voyage. Il faut pourtant que les avantages de ce compromis non écrit l'emportent sur ses inconvénients. La hargha depuis nos côtes se tarirait si tous ceux qui tentent leur chance ou le diable se noyaient. Le seul fait qu'elle se poursuive est la preuve qu'elle réussit plus souvent qu'elle n'échoue. Ce qui tend aussi à le prouver, c'est que maintenant ce sont des familles entières qui embarquent, alors qu'au début du phénomène, il n'y avait que les adultes mâles pour le faire. On ne parle que de ceux qui ont réussi, jamais de ceux qui ont échoué, sûrement en plus grand nombre que les premiers. Sans l'immigration illégale, les populations vieillies sont condamnées à une extinction naturelle aussi lente que certaine, celle qui est légitime ne suffisant pas à enrayer leur déclin démographique ni à entretenir leur prospérité. Nulle part au monde, le vieillissement de la population n'est aussi marqué qu'au Japon. Un pays riche réfractaire par tradition à l'immigration, mais qui se sait dans l'obligation d'y recourir, seul moyen en effet qu'il lui reste d'éviter la disparition pure et simple.

M. H.

## Mostaganem

# La relance du secteur de la Santé en débat

**n** L'adoption du plan de relance du secteur de la Santé vise à améliorer tangiblement les prestations à tous les niveaux de prise en charge des malades.

Par Lotfi Abdelmadjid

**A** Mostaganem, ce jeudi 7 octobre 2021, au niveau de l'amphithéâtre de l'Institut paramédical de Mostaganem, s'est tenue une rencontre regroupant l'ensemble des intervenants dans le secteur de la Santé. Cette rencontre, présidée par le directeur de la santé et de la population, Mohamed Tewfik Khalil, accompagné de 4 modérateurs provenant de différents horizons de la santé, a regroupé les directeurs des établissements de santé, des présidents des conseils médicaux, des médecins Semep, ceux de la médecine du travail, les responsables des pharmacies, chefs de services et Inspecteurs de la DSP, les partenaires sociaux (Snpspp, Snpssp, Snapo, Ugta, SAP, Snapy, Snapap, Snamar, SN-Sages

femmes et mouvement associatif). Lors de cette rencontre, sept ateliers se sont penchés sur un bon nombre de questions ayant trait à l'amélioration du secteur, notamment la consolidation des programmes nationaux de santé, la prévention des maladies transmissibles et non transmissibles, l'éducation pour la santé, la veille sanitaire, l'environnement et la santé, l'inter-sectorialité, la promotion de la santé reproductive, la santé de proximité en milieu spécifiques.

On indique, par ailleurs, que la concertation a porté également sur la décentralisation, les nouveaux modes de gestion, la coopération, la révision des statuts des personnels, le service civil, la retraite des praticiens hospitalo-universitaires, la formation, le financement, la sécurité des approvisionnements en produits de santé ainsi que l'acquisition et la maintenance des équipements. En outre, le traitement des volets de menaces et de la sécurité sanitaire ont fait partie du débat. Ce sont les



thèmes qui ont fait l'objet d'une réflexion en profondeur pour être sur la même vision que le ministre qui s'est lui-même engagé à repenser radicalement le

système de santé au service de la population et de la situation professionnelle et sociale des travailleurs du secteur. Ce sur-saut provient de l'importance

qu'accorde le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, au secteur de la Santé.

L. A.

## Transports Bekkaï opère un mouvement partiel dans le corps des directeurs de wilaya

Le ministre des Transports, Aïssa Bekkaï, a opéré un mouvement partiel qui a touché 18 directeurs des transports de wilaya, a indiqué un communiqué du ministère.

Suite à ce mouvement partiel opéré jeudi, il a été procédé à la nomination de Tarek Dehimi (Laghouat), Djamel Hafhouf (Batna), Belkheir Benamar (Tiemcen), Omar Fassih (Djelfa), Adj Bouaouni (Jijel), Mohamed Chawki Hamlaoui (Sétif), Lyès Habes (Saïda), Mustapha Kada Belfar (Sidi Bel-Abbès), Slih Aziz (Annaba), Aziz Benkhrouf (Guelma), Boumediene Ryadh (Mostaganem), Khaled Talha (Mascara), Tahar Hakkas (Oran), Salaheddine Brahimi (El Tarf), Smaïl Benaïcha (Ghardaïa), Zoheir Mekrache (Relizane), Aïssa Belloula (Bordj Badji Mokhtar) et Hocine Bouchama (El Menia), selon la même source. Il s'agit par ce mouvement de nommer des directeurs dans des postes vacants pour l'amélioration de la performance du secteur au niveau local, et promouvoir des chefs de service dans les directions des transports ayant prouvé leurs compétences dans l'accomplissement de leurs missions. Cette opération vise également à opérer des transferts pour les directeurs ayant fait plus de cinq ans au niveau de la même wilaya, à l'effet de donner un nouveau souffle au secteur, ajoute le communiqué.

Le ministère continuera d'évaluer la performance des directeurs pour assurer une gestion efficace du secteur au niveau local et de recourir, si nécessaire, au mouvement périodique.

Safy T.

## Elections locales du 27 novembre à Béjaïa

# 4 communes sans liste électorale

**Q**uatre communes de la wilaya de Béjaïa vont se retrouver sans maire au lendemain des élections municipales du 27 novembre prochain, car ne disposant pas de listes électorales. Aucun parti ni indépendant à la candidature ne veut entrer en compétition en faveur du pouvoir local dans les contrées en question.

Il s'agit, selon le coordinateur de wilaya de Béjaïa de l'Autorité nationale indépendante des élections (Anie), Achour Fehmanoui, «des communes *Heraouane, Akbou, Toudja et MCisna*». Ce dernier, qui s'exprimait hier sur les ondes de la

radio locale, a affirmé que «dans ces municipalités, aucun candidat n'a confectionné de liste électorale en vue de prendre part aux élections locales (APW et APC) du 27 novembre prochain».

«Il n'y pas de dépôt de listes et dossiers de souscription au niveau de ces 4 communes», a-t-il ajouté, sachant que la date butoir pour le dépôt des listes électorales était fixée à jeudi passé à minuit. Par ailleurs, 109 listes électorales et dossiers de souscription ont été déposés en vue de la course électorale des municipales dans 48 communes sur les 52 que compte la wilaya,

et 6 autres listes ont été déposées afin d'entrer en lice pour obtenir des sièges parmi les 43 à pourvoir pour l'Assemblée populaire de wilaya (APW). Il y a lieu de rappeler que le délai fixé pour étudier les dossiers de souscription des candidats est de huit jours.

Et ce sera à la justice de se prononcer en cas de recours des listes refusées par l'Anie. Il est utile de rappeler que la loi organique relative au régime prévoit que «la liste électorale doit être appuyée par, au moins, 50 signatures d'électeurs de la circonscription électorale concernée pour chaque siège à

pouvoir dans le cas où une liste de candidats est présentée au titre d'un parti politique ne remplissant pas les conditions d'obtention de plus de 4 % des suffrages exprimés lors des élections législatives précédentes dans la circonscription électorale dans laquelle la candidature est présentée» ou «obtention d'au moins 10 élus au niveau des Assemblées populaires locales de la wilaya concernée», ou encore «au titre d'un parti politique qui participe pour la première fois aux élections ou lorsqu'une liste est présentée au titre d'une liste indépendante».

H. Cherfa

## Médéa

# Dépôt de 247 dossiers de candidature

**U**n total de 247 dossiers de candidature aux prochaines élections des membres des Assemblées populaires communales et de wilaya (APW), prévues le 27 novembre prochain, ont été déposés au niveau de la coordination de la wilaya de Médéa de l'Autorité nationale indépendante des élections (Anie), a indiqué le coordinateur local, Haroun Ourwane. Le responsable a indiqué que 238 dossiers de candidature, entre partis politiques et listes d'indépendants, ont été déposés pour l'élection des membres des APC, tandis que neuf dossiers de candidatures, en majorité des partis politiques, ont été déposés pour les APW.

L'Anie devrait statuer dans les «tout prochains jours» sur la

recevabilité des dossiers de candidature déposés à son niveau, a expliqué M. Ourwane, ajoutant que les candidats (partis politiques ou indépendants) seront informés, une fois leurs dossiers étudiés, de la validation de leur candidature.

## Vaccination contre le Covid-19 à Médéa : l'opération «Big Day» rééditée

L'opération de vaccination contre le Covid-19 «Big Day», menée début septembre à Médéa, a été rééditée hier à travers l'ensemble du territoire de la wilaya, dans le but de freiner la propagation de ce virus et cibler le plus grand nombre possible de citoyens adultes, a-t-on appris auprès du directeur local

de la santé. Après le succès obtenu, lors de la première édition organisée le 4 septembre dernier, avec la vaccination de pas moins de trente mille citoyens âgés de plus de 18 ans, dont quatorze mille primo-vaccinés, il a été décidé de lancer une seconde opération similaire devant permettre d'augmenter considérablement la population vaccinée, a indiqué le DSP, Mohamed Chegouri.

Le même responsable a révélé que le nombre total de personnes vaccinées au niveau de la wilaya de Médéa, depuis le début de la vaccination contre le Covid-19, en février 2021, a atteint, à ce jour, 310 000 personnes adultes, âgées de plus de 18 ans. Pas moins de trois cent points de vaccination,

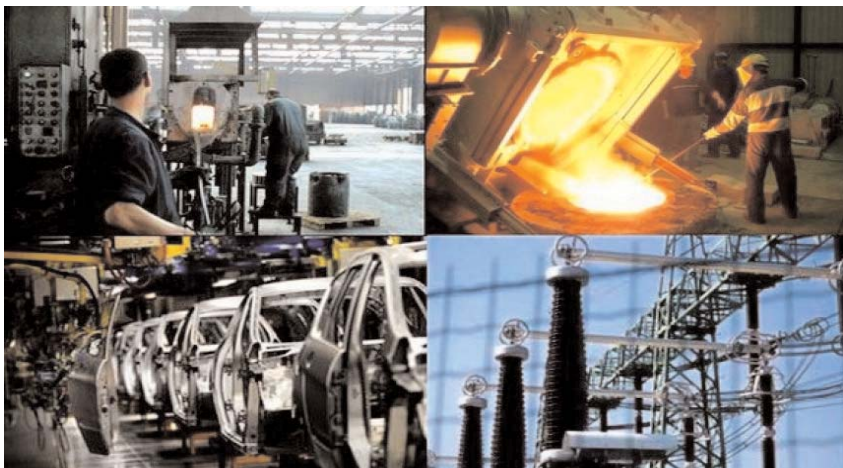
répartis à travers les 64 communes de la wilaya, seront mobilisés pour cette opération préparée depuis plusieurs jours, a expliqué Chegouri, soulignant que des caravanes et équipes médicales mobiles vont sillonnées les zones enclavées pour permettre la vaccination des populations résidant dans ces zones. D'autres équipes se chargeront, en outre, de la vaccination à domicile des personnes âgées ou à mobilité réduite, a indiqué le DSP, précisant que des bénévoles, issus des Scouts musulmans algériens (SMA), du Croissant-Rouge algérien (CRA), des directions de la jeunesse et l'action sociale et la solidarité nationale, participent à cette opération de vaccination.

Kamel L.



# Hausse au 2<sup>e</sup> trimestre de 11,6 % de la production du secteur public

■ La production industrielle du secteur public national a augmenté de 11,6 % au deuxième trimestre 2021, par rapport à la même période de l'année précédente, a indiqué l'Office national des statistiques (ONS) dans un communiqué.



Par Salem K.

**P**ar secteur d'activité, la production industrielle du secteur de l'énergie a observé un relèvement de 13,0 % durant la période avril-juin 2021, par rapport à la même période de l'année écoulée, selon la même source.

Les hydrocarbures ont également connu un redressement de 3,2 %, grâce à l'augmentation de la production de deux activités du secteur : le pétrole brut et gaz naturel (+3,1 %) et la liquéfaction du gaz naturel (+9,5 %). Néanmoins, le raffinage de pétrole brut accuse une baisse de 2,4 %, précisent les données de l'Office.

Les mines et carrières ont enregistré une croissance de 9,8 % sur un an. Cette croissance a été tirée par les branches de l'extraction du minerai de phosphate et celle du minerai et matières minérales qui ont affiché des taux appréciables, respectivement, de +77,1 % et +16,9 %, alors que des baisses ont caractérisé les autres activités, à savoir l'extraction de la pierre, argile et sable (-1,1 %), celle du minerai de fer (-3,4 %) et celle du sel (-1,7 %).

Les Industries sidérurgiques métalliques, mécaniques, électriques et électroniques (ISM-MEE) ont affiché une performance «notable» en inscrivant un taux de +50,7 % par rapport à la même période de l'année précé-

dente. Cette «bonne performance» s'explique par des augmentations «appréciables» qui ont caractérisé notamment les branches de fabrication des biens intermédiaires métalliques, mécaniques et électriques (+50,2 %), celle des biens d'équipement mécanique (+92,9 %), la sidérurgie et transformation de la fonte et acier (+115,2 %) et la fabrication de biens d'équipement métallique (+29,2 %).

Par ailleurs, l'ONS a relevé des baisses de la production dans d'autres branches du secteur des ISMMEE. Il s'agit de la fabrication des véhicules industriels avec -16,9 % et des biens de consommation électrique avec -47,3 %.

Quant au secteur des matériaux de construction, il a poursuivi sa tendance à la hausse, en enregistrant une croissance de 7,8 %. A l'exception de la fabrication des liants hydrauliques qui ont marqué une stagnation, des relèvements appréciables ont concerné le reste des activités.

Ainsi, la branche de la fabrication des matériaux de construction et produits rouges a connu une hausse de 42,2 %, celle des autres produits en ciment de 142,1 % et celle de l'industrie du verre de 103,8 %.

L'Office a par ailleurs relevé une baisse de la production dans le secteur des Industries chimiques de l'ordre de 16,8 %

au deuxième trimestre 2021. Cette baisse s'explique, selon l'organisme, par le net recul qui a caractérisé certaines activités du secteur, notamment les peintures (-45,4 %), les produits pharmaceutiques (-11,7 %), la fabrication des autres produits chimiques (-8,0 %), celle des autres biens intermédiaires en plastique (-2,0 %).

Les industries agroalimentaires ont enregistré une croissance de 24,3 % au deuxième trimestre 2021 par rapport à la même période de l'année écoulée. Cette tendance est tangible au niveau de toutes les activités relevant du secteur, notamment le travail de grain (+23,0 %), l'industrie du lait (+27,7 %), la fabrication des produits alimentaires pour animaux (+11,9 %).

Après des baisses consécutives observées aux deux derniers trimestres, les industries textiles ont marqué un «redressement substantiel» en inscrivant une variation de +17,6 % au deuxième trimestre 2021.

Avec une croissance de 45,5 %, la production des biens intermédiaires semble être le principal facteur de cette tendance. En revanche, la production des biens de consommation a accusé une baisse de 11,4 %, a expliqué la même source.

Après des baisses successives amorcées dès le premier trimestre 2020, une «nette reprise» a distingué les industries

des cuirs et chaussures qui ont marqué une variation de +27,6 % au deuxième trimestre 2021. Ce résultat concerne aussi bien les biens intermédiaires (+17,7 %) que les biens de consommation (+45,5 %).

Les industries des bois et papier ont enregistré une variation «remarquable», soit +36,2 % au deuxième trimestre 2021, selon l'Office, expliquant que ce résultat était le fait de l'augmentation de la production de toutes les activités relevant du secteur.

La menuiserie générale s'est distinguée par une croissance «remarquable» de 160,9 %, l'industrie de l'ameublement a affiché un taux de +12,0 %, celles de fabrication et transformation du papier de +15,9 % alors que la production de l'industrie du liège a augmenté de 75,3 %, a détaillé l'ONS.

## Secteur industriel public : hausse des prix à la production hors hydrocarbures

Les prix à la production industrielle hors hydrocarbures du secteur public national ont enregistré une légère hausse de 1,5 % au deuxième trimestre 2021, par rapport au premier trimestre 2021, a indiqué l'Office national des statistiques (ONS) dans un communiqué.

Par rapport à la même période de l'année précédente, l'évolution des prix à la production industrielle hors hydrocarbures est de +5,5 %, précise la même source.

Les prix à la production du secteur de l'énergie ont connu une baisse de 2,4 % par rapport au premier trimestre 2021, selon les données de l'Office.

Les mines et carrières ont connu une variation de +0,3 % par rapport au trimestre écoulé qui s'est caractérisé par une hausse beaucoup plus importante (+6,3 %). Cette variation a été portée par la hausse des prix de la branche de l'extraction du minerai des matières minérales (+3,8 %). Les Industries sidérurgiques métalliques, mécaniques, électriques et électroniques (ISM-MEE) ont enregistré une

hausse de 4,8 %.

Des augmentations de prix définissent certaines activités du secteur des ISMMEE, notamment la sidérurgie et transformation de la fonte et acier (+10,5 %), la fabrication des biens intermédiaires métalliques, mécaniques et électriques (+3,4 %) et la fabrication des biens d'équipement mécanique (+3,7 %).

Les industries chimiques ont accusé une croissance de 2,7 %. Le principal facteur de cette tendance haussière semble être la fabrication de peintures (+6,1 %), selon l'organisme.

Quant aux industries textiles, elles ont connu une variation baissière de 0,6 %, induite par la baisse des biens de consommation textiles (-1,5 %), a encore détaillé l'ONS.

Les prix à la production de l'industrie des cuirs et chaussures ont également connu une croissance de 1,6 %, résultat de l'augmentation des prix des biens de consommation en cuir, soit +2,5 %, a ajouté la même source.

Les industries des bois, liège et papier ont été caractérisé, durant le deuxième trimestre, par une variation haussière mais de moindre ampleur avec +0,5 %. Cette variation a été tirée, essentiellement, par la branche de la menuiserie générale et biens intermédiaires en bois qui a connu une hausse de 0,9 %, selon l'organisme public des statistiques. S. K.

## Énergie

### Les cours du pétrole ont grimpé de plus de 4 % sur la semaine

Le cours du pétrole brut de référence outre-Atlantique, le WTI, a franchi en séance vendredi les 80 dollars le baril pour la première fois depuis fin 2014, dans un marché de l'énergie ragaillardé par une demande en plein envol, une production limitée et un dollar un peu plus faible.

Le prix du baril de WTI a grimpé de 1,05 dollar ou 1,34 % pour terminer à 79,35 dollars. En matinée, le cours avait atteint 80,09 dollars, du jamais vu depuis le 3 novembre 2014.

A Londres, le Brent de la mer du Nord pour livraison en décembre a gagné 0,53 % ou 44 cents pour terminer à 82,39 dollars. En séance, il a effleuré son dernier plus haut enregistré mardi à 83,47 dollars.

Sur la semaine, le contrat sur le baril de brut américain WTI a grimpé de 4,77 %, tandis que celui de Brent a engrangé 4,06 %.

Hani Y.

S. K.

## Taxation des multinationales

### Accord à 136 pays avec un taux fixé à 15 %

**C**ent trente-six pays se sont accordés pour imposer une taxation minimale à 15 % sur les multinationales, a annoncé, vendredi, l'OCDE, après les ralliements de l'Irlande, l'Estonie et de la Hongrie.

«La réforme majeure du système fiscal international finalisée aujourd'hui à l'OCDE permettra de garantir l'application d'un

taux d'imposition minimum de 15 % aux entreprises multinationales à compter de 2023», a indiqué l'OCDE dans un communiqué, saluant un accord «historique». Ces 136 pays, qui représentent 90 % du PIB mondial, vont pouvoir dégager environ 150 milliards d'euros de recettes supplémentaires grâce à cet impôt minimum, souligne l'OCDE.

Le Kenya, le Nigeria et le Sri Lanka, associés aux négociations qui comprenaient 140 pays, ne font pas partie des signataires.

Le Pakistan, pourtant inscrit dans une précédente liste de pays signataires, ne figure plus non plus dans celle de vendredi.

Le président américain Joe Biden a assuré dans un com-

munié qu'«un impôt minimum mondial fort permettra enfin d'équilibrer les conditions de concurrence pour les travailleurs et les contribuables».

La présidente de la Commission européenne, Ursula von der Leyen, s'est félicitée d'«un grand pas en avant pour rendre notre système fiscal plus équitable».

Miliana

# Commémoration du 64<sup>e</sup> anniversaire de la mort de Ali la Pointe

■ La commune de Miliana (Aïn Defla) a commémoré vendredi le 64<sup>e</sup> anniversaire de la mort du chahid Ali Ammar, dit Ali la Pointe, tombé au champ d'honneur le 8 octobre 1957.

Par Faten D./APS

Une gerbe de fleurs a été déposée au pied de la stèle érigée sur la place qui porte le nom du martyr, au cours d'une cérémonie organisée en présence des moudjahidine de la région et des autorités civiles et militaires de la wilaya, à leur tête le wali, Embarek El Bar.

Intervenant à l'occasion, le responsable de l'antenne de l'Organisation nationale des moudjahidine (ONM) de la région de Miliana, Boualem Aâdjadj, a mis en exergue les qualités exceptionnelles de Ali la Pointe, soutenant que ce dernier était, depuis sa tendre enfance, épris des valeurs nationales et de l'amour de la patrie.

Il a mis l'accent sur le fait que ce genre de commémorations doit être mis à profit pour inciter

les jeunes à s'inspirer des glorieux martyrs de la Révolution et être convaincus que l'indépendance du pays a été arrachée au prix de colossaux sacrifices.

«En ces temps troublés, la vigilance doit être de mise», a-t-il recommandé, observant que les incendies ravageurs ayant touché, l'été dernier, nombre de forêts à l'échelle nationale, «ne sont guère le fait du hasard, mais dénotent d'une volonté délibérée d'attenter à des endroits réputés être le fief des moudjahidine durant la guerre de Libération nationale».

Affirmant que «beaucoup de pays nous envient car n'ayant pas des héros de la stature de Amirouche, Ben M'hidi ou Ali la Pointe», le président de l'association «Les amis de Miliana», Lotfi Khoutmi, a mis pour sa part l'accent sur la nécessité de transmettre le message de novembre à l'actuelle génération.

«Il y avait assurément beaucoup de jeunes lors de la commémoration de la mort de ce glorieux martyr, et ce n'est que de la sorte que le message de novembre sera perpétué», a-t-il souligné.

Le volet académique n'a pas été en reste de cette commémoration à la faveur de la conférence donnée par Abderahmane Tounsi du département d'histoire de l'Université Djilali-Bounaâma de Khémis Miliana, lequel s'est longuement attardé sur les nombreuses facettes du combat héroïque du martyr.

Soutenant qu'Ali la Pointe était peiné de voir la population souffrir à cause des exactions



coloniales mais aussi de la faim sévissant, il a noté qu'à la faveur du débarquement américain en Algérie lors de la Deuxième Guerre mondiale, le héros n'hésitait pas à sauter sur les camions militaires (empruntant alors le col de Miliana) pour en faire ressortir des vivres qu'il jettera dans les champs avant de les distribuer à la population affamée.

Une exposition de photos retraçant le parcours élogieux de l'un des plus grands héros de la Révolution, connu notamment pour avoir pris part à la Bataille d'Alger, a été organisée à l'occasion au niveau de la place qui porte le nom du martyr.

À la fin de la cérémonie commémorative, des membres de la famille d'Ali la Pointe ont été honorés par le wali de Aïn Defla dans une ambiance empreinte

de convivialité et de méditation.

Combattant au courage et à l'audace exemplaires de la guerre de Libération nationale, Ali Ammar (1930-1957) est principalement connu pour sa participation à la Bataille d'Alger aux côtés de Hassiba Ben Bouali, Zohra Drif, Omar Yacéf (dit petit Omar) et Yacéf Saâdi, alors chef de la Zone autonome d'Alger (ZAA). En 1952, Ali Ammar, alors âgé de 22 ans, est incarcéré à la prison de Damiette (Médéa). Trois années plus tard, le 2 avril 1955, il s'évade en compagnie de l'un de ses compagnons de cellule. Il prit, dans un premier temps, la direction de Blida puis réussit à rallier Alger où il entra en clandestinité.

Après plusieurs tests et mises à l'épreuve qui consistaient à mener des missions périlleuses dans la capitale, quadrillée alors

par les parachutistes du général Massu, notamment des attentats contre des gendarmes, Ali la Pointe constitua avec un groupe de fidayin, dont font partie Hassiba Ben Bouali et Abderrahmane Taleb, un commando de choc qui alla porter le combat au cœur même de l'état-major français.

Après trois années de lutte armée (avril 1955-octobre 1957), Ali Ammar est repéré le 8 octobre 1957 par les forces armées coloniales dans un immeuble de La Casbah.

Il est tombé en martyr avec Mahmoud Bouhamidi, Hassiba Ben Bouali et Omar Yacéf, après que les parachutistes du 3<sup>e</sup> Régiment (REP) commandé par le colonel Bigeard eurent dynamité la maison où ils s'étaient réfugiés.

F. D./APS

## Mostaganem Distribution prochaine de près de 1 500 LPL

Un total de 1 488 logements publics locatifs (LPL) seront distribués prochainement dans la wilaya de Mostaganem, au titre d'un programme de lutte contre l'habitat précaire, a-t-on appris, vendredi, auprès de la cellule de communication de cette collectivité.

Selon un communiqué des services de la wilaya, le wali, Aïssa Boulahya, a tenu jeudi une réunion consacrée à l'opération de distribution de ces logements touchant plusieurs communes, dont 414 unités destinées aux bénéficiaires de logements sociaux de la ville de Mostaganem.

Le wali a ordonné le lancement de cette opération dès aujourd'hui, avec le versement des frais réglementaires par les futurs locataires et par l'élaboration d'une nouvelle liste de bénéficiaires du chef-lieu de wilaya après enquête.

Il a également donné des instructions au chef de la daïra de Mostaganem afin de recenser les bénéficiaires d'un futur relogement des résidents du quartier «El Arsa» et d'effectuer des enquêtes avant leur relogement et la démolition des habitations vétustes de «Haï Akid Lotfi» (ex-Raisinville) et «Haï Larbi Ben M'hidi» (ex-Saint Jules).

Concernant le site précaire «Berrais», le chef de l'exécutif local a préconisé la préparation des moyens nécessaires en vue du relogement des familles de ce site et son éradication totale pour éviter d'éventuelles tentatives de squat, a-t-on ajouté de même source.

Mahi Y.

## Exploitation aurifère artisanale

# Entrée en activité du comptoir d'In-Aflahlah à Djanet

Le comptoir de l'or d'Aïn Aflahlah (250 km de Djanet) est entré vendredi officiellement en activité, dans le cadre du projet d'exploitation minière artisanale de l'or dans l'extrême Sud.

La cérémonie de mise en activité du comptoir a été présidée par le chef de projet de l'exploitation minière artisanale de l'or au ministère de l'Energie et des Mines, Samir Bouzar Saidi, en présence du président-directeur général de l'Entreprise nationale de l'or (Enor), Trad Khodja Khemissi, et d'un représentant de l'Agence nationale d'activités minières (Anam).

L'opération intervient dans le sillage des «mesures pratiques et opérationnelles décidées par le gouvernement pour relancer le projet d'exploitation minière artisanale de l'or», a affirmé M. Bouzar.

Une relance du projet qui

implique des mécanismes efficaces assurant un accompagnement souple et sérieux des micro-entreprises activant dans ce domaine artisanal, de sorte à permettre une exploitation optimale du potentiel minier de la région, et ce, avec une ressource humaine locale contribuant à l'impulsion de l'économie nationale, en application de la stratégie arrêtée par les pouvoirs publics, à la lumière des défis économiques actuels et futurs, a-t-il ajouté.

M. Bouzar a mis en exergue, à ce titre, l'importance de ce comptoir appelé à apporter une plus-value à la dynamique économique et développementale de cette région frontalière, et qui (comptoir) commencera à réceptionner dès ce jour du brut d'or extrait par les micro-entreprises d'exploration aurifère artisanale autorisées.

Le responsable a appelé à

bien encadrer les opérateurs versés dans cette activité d'exploitation minière artisanale de l'or pour leur permettre d'acquérir la qualification et l'expérience nécessaires, tout en veillant au respect du cahier des charges fixant les conditions d'exercice de cette activité.

Le P-dg de l'Enor a indiqué, de son côté, que des contrats commerciaux ont été conclus avec 26 micro-entreprises opérant dans le domaine de l'exploration minière artisanale de l'or à travers la wilaya de Djanet, pour l'achat de l'or brut extrait dans le cadre de cette activité.

Inspectant la nouvelle installation, la délégation a écouté une présentation exhaustive concernant ce comptoir et ses différentes activités, depuis la réception du brut d'or, sa pesée, sa transformation par concassage en petites pierres ne dépassant pas les 10 millimètres, puis l'ana-

lyse en laboratoire du brut pour l'évaluation précise de la valeur de l'or qu'il renferme.

Couvrant une superficie de 15 625 m<sup>2</sup>, le comptoir de l'or d'In-Aflahlah a généré 40 emplois directs pour la main-d'œuvre locale, et dispose de divers équipements nécessaires à l'activité, en plus d'une aile administrative, d'un laboratoire d'analyse et de test chimique, d'une base de vie avec cuisine et de 14 chambres pour l'hébergement des travailleurs.

Auparavant, la délégation a eu une rencontre au siège de la wilaya de Djanet avec des jeunes de la région et des promoteurs de micro-entreprises versées dans l'exploration minière artisanale de l'or, en vue de s'enquérir de leurs préoccupations liées à cette activité artisanale et leur apporter les éclaircissements nécessaires.

Dalil N.



Prévu du 6 au 15 janvier prochain

# Le Salon international du livre d'Alger est de retour

■ Une bonne nouvelle pour les passionnés de livres. La date de la vingt-cinquième édition du Salon international du livre d'Alger (Sila) vient d'être annoncée par son commissaire.



Par Abia Selles

Après son annulation l'an dernier à cause de la pandémie de Covid-19, cet évène-

ment culturel très attendu par les étudiants, enseignants, chercheurs, parents d'élèves et passionnés de livre, reviendra en 2022 au Palais des expositions Safex. C'est du 6 au 15

janvier prochain que l'évènement aura lieu, a déclaré, vendredi, son commissaire Saleh Miloud à la presse. Ce même responsable confirme que ce rendez-vous sera international,

puisque la situation sanitaire n'est pas alarmante et le nombre de contaminations au virus s'est réduit par rapport aux mois passés. D'ailleurs, un bon nombre de maisons d'édition étrangères prendront part à ce rendez-vous qui sera une bouffée d'oxygène pour les éditeurs dont les chiffres de vente a beaucoup baissé l'an dernier en raison de la pandémie et du confinement imposé comme mesure de prévention contre la propagation du virus. Les éditeurs algériens ont reçu, quant à eux, des invitations pour prendre part à cette édition du Sila, confirme la même source. «Le Salon international de livre en Algérie vous présente ses meilleures salutations, et vous informe que la vingt-cinquième édition se tiendra du 6 au 15 janvier 2022 au Palais des expositions, à Alger», c'est ainsi que bon nombre de maisons d'édition nationales et locales sont invitées à venir animer l'évènement.

A propos du choix de la date, le commissaire du salon, Saleh Miloud, affirme que les organisateurs ont pris en considération l'agenda adopté par les différentes foires internationales pour assurer un grand nombre de participants.

Il est à noter que le Salon international du livre d'Alger est

un rendez-vous annuel très attendu par le public comme par les éditeurs et les écrivains. Cet évènement est considéré comme un espace de rencontres et d'échanges entre le public, les maisons d'édition et les écrivains. D'ailleurs, un grand nombre d'éditeurs algériens et étrangers ont pris part à ce salon lors de sa vingt-quatrième édition. Quant au public, il est nombreux à venir de différentes régions du pays.

A. S.

## Concours musical de la chanson Eurovision Turin accueille la prochaine édition

Le concours musical de la chanson Eurovision se déroulera l'année prochaine à Turin, dans le nord de l'Italie, a annoncé vendredi la maire de la ville, Chiara Appendino.

«Nous avons gagné, Turin a gagné ! Welcome to Torino, Eurovision Song Contest 2022», a-t-elle écrit sur sa page Facebook. «Des mois de travail, des appels téléphoniques à n'en plus finir, des centaines de documents, des piles de règlements, des inspections, des contrôles, mais à la fin on y est arrivé cette fois-ci aussi : on amène à Turin l'évènement musical le plus suivi au monde», s'est félicitée la maire.

Ce sera la troisième édition italienne d'Eurovision, après Naples en 1965 et Rome en 1991.

L'Italie accueillera la 66<sup>e</sup> édition de ce concours après la victoire des rockeurs italiens vêtus de cuir, Maneskin, lors de l'édition de cette année à Rotterdam.

C'était la troisième victoire de l'Italie à l'Eurovision, la première depuis 1990, et le coup d'envoi d'un été de succès pour la péninsule après une année dévastatrice à cause du coronavirus.

L'Italie a ensuite remporté l'Euro de football 2020, le sprinter Lamont Marcell Jacobs a remporté le titre du 100 mètres aux Jeux olympiques de Tokyo et cette semaine, l'Italien Giorgio Parisi a été l'un des lauréats du prix Nobel de physique.

Le chanteur-compositeur britannique d'origine libanaise Mika devrait animer ce concours.

Au total, 17 villes italiennes, dont Rome et Milan, avaient posé leur candidature pour accueillir l'Eurovision 2022, mais le cahier des charges pour l'organisateur était strict.

Les hôtes doivent fournir un lieu climatisé pouvant accueillir jusqu'à 10 000 personnes dans le hall principal, ainsi qu'un espace et des installations pour un décor, et de la place pour les artistes, le personnel, le public et la presse.

R. I.

Du 17 au 28 octobre

## La culture coréenne à l'honneur à Alger

L'ambassade de la République de Corée a annoncé, samedi dernier, la tenue de la 6<sup>e</sup> édition de la semaine culturelle coréenne du 17 au 28 octobre.

Cette semaine riche en événements vise à faire découvrir la diversité de la culture coréenne,

ainsi que ses saveurs culinaires.

La première journée de la semaine culturelle se déroulera à l'hôtel Radisson Blu, salle Al Djazair à 14h. La journée sera inaugurée par un mot de l'ambassadeur, SEM Kim Changmo. S'en suivra la projection de vidéos des sélectionnés de K-

Pop World Festival 2021 et enfin la remise de prix aux gagnants.

Le deuxième jour de cette manifestation culturelle, qui aura lieu au siège de l'ambassade de Corée, verra la projection du film coréen «Déetective K: le secret de la veuve vertueuse». Après la projection du film, des snacks traditionnels

coréens seront distribués au public (à déguster à la maison en raison des mesures sanitaires). La dernière journée de cette semaine coréenne se déroulera à l'hôtel El Aurassi, où les finalistes du concours de la langue coréenne seront récompensés.

A. S.

### Agend'Art

Salle Al Djazair et ambassade de la République de Corée  
Du 17 au 28 octobre :

L'ambassade de la République de Corée annonce la tenue de la 6<sup>e</sup> édition de la Semaine culturelle coréenne à Alger. Cette édition mettra la lumière sur la diversité et la richesse culturelle de ce pays ami.

#### Institut culturel français d'Alger

16, 17 et 18 octobre :  
Un cycle filmique dédié à Thomas Vinterberg.

#### Institut culturel d'Oran

Jusqu'au 14 octobre :  
M'Hammed Bouheddad, artiste peintre, graveur et sculpteur, anime une masterclass de sculpture.

Festival Rock en Seine en 2022

## Stromae va faire son grand retour sur scène

Il est enfin de retour. Après huit ans sans nouvel album, Stromae fera son retour sur scène à l'été 2022, au Domaine national de Saint-Cloud pour la 18<sup>e</sup> édition du festival Rock en Seine. Un nouvel opus devrait également arriver avant la fin de l'année. Déjà presque une décennie d'attente pour les fans de l'artiste belge, qui avait confié cet été au «Parisien» avoir enregistré son prochain album depuis déjà deux mois dans son studio, aménagé chez lui. Pas de date précise encore, car comme l'indiquait le quotidien, une bataille fait rage entre Sony et Universal pour déterminer qui des deux labels distribuera le

sésame tant attendu par le monde de la musique. Stromae avait laissé entendre qu'il préparait un nouveau show, mais aux Etats-Unis, au festival Coachella où il a déjà performé en 2015. L'artiste devrait chanter de nouveau dans le désert californien pour l'édition 2022 au printemps. En revanche, c'est sûr, Stromae fera son grand retour sur scène le dimanche 28 août, au festival Rock en Seine, «son tout premier concert annoncé en France», explique l'organisation du festival à France Info.

Mais s'il n'a rien sorti depuis 2013, Stromae confiait en novembre 2020 à «Libération», ne «jamais avoir vraiment arrêté

la musique». En effet, en 2017, Stromae a signé une collaboration avec Orelsan, et avec Coldplay en 2019. Il a également assuré la direction artistique de clips pour Yael Naïm ou Billie Eilish. «Je fais de la musique tous les jours, je travaille avec et pour d'autres», avait-il livré à «Libération».

Après une tournée mondiale de deux ans, Stromae avait annoncé se mettre en retrait de la scène musicale, en raison d'une extrême fatigue, d'une mauvaise réaction à un traitement antipaludique et d'un burn-out. Le chanteur va aujourd'hui beaucoup mieux grâce au soutien de ses proches.

M. K.



## Afghanistan

## 55 morts dans un attentat

■ **Vendredi, au moins 55 personnes ont été tuées dans un attentat suicide qui a visé, lors de la grande prière hebdomadaire, une mosquée chiite de Kunduz (nord-est de l'Afghanistan).**

Par Mourad M.

**L**EI, qui était déjà à l'origine d'un attentat à Kaboul dimanche dernier contre une autre mosquée, qui a fait cinq morts, a revendiqué l'attaque sur une de ses chaînes Telegram.

Selon le groupe jihadiste, le kamikaze était surnommé «Mohammed le Ouïghour», laissant entendre qu'il faisait partie de la minorité musulmane chinoise, dont certains membres ont rejoint l'EI.

L'explosion dans le quartier de Khan Abad Bandar de Kunduz a été causée, selon des «informations préliminaires», par un kamikaze, a annoncé à l'AFP Matiullah Rohani, responsable régional du gouvernement taliban en charge de la Culture et de l'Information.

C'est l'attentat le plus meurtrier depuis le départ des derniers soldats américains et étrangers d'Afghanistan, le 30 août.

Dans un communiqué à New

York, le secrétaire général de l'ONU, Antonio Guterres, a condamné «dans les termes les plus forts» cette attaque, «la troisième contre un édifice religieux en moins d'une semaine».

A l'hôpital central de Kunduz, un docteur ayant requis l'anonymat a déclaré à l'AFP que jusqu'ici «35 corps et plus de 50 blessés y avaient été reçus». La clinique locale de Médecins sans frontières (MSF) a, de son côté, indiqué sur Twitter, dans un bilan provisoire, avoir pris en charge vingt morts et 90 blessés.

Un témoin qui était dans le hall de la mosquée et ne révèle que son prénom, Rahmatullah, a déclaré : «Il y avait 300 ou 400 personnes à l'intérieur, plus aucune place. Nous étions dans le hall d'entrée quand soudain l'explosion a eu lieu».

Zalmai Alokzai, un homme d'affaires qui s'est rendu à l'hôpital central de Kunduz pour donner son sang, a confirmé à l'AFP y avoir vu des dizaines de corps. «Les ambulances retournaient

sur les lieux pour transporter les morts», a-t-il précisé.

S'adressant à des journalistes locaux, Dost Muhammad, chef des services de sécurité des talibans à Kunduz, a déclaré : «Ceux qui ont commis cet acte veulent semer la discorde entre les sunnites et les chiites».

«Nous assurons nos frères chiites que nous allons assurer leur sécurité et que de telles attaques ne se reproduiront pas. Nos aînés et toute la nation, dont nous, sommes attristés», a-t-il ajouté.

Après s'être contentée d'observer la situation dans les premiers jours ayant suivi la prise du pouvoir par les talibans à la mi-août, la branche locale de l'EI, l'EI-K (État islamique au Khorasan), a depuis multiplié les attaques.

Elle a notamment ciblé, à plusieurs reprises, des combattants talibans dans la province du Nangharar (est) où elle est très présente depuis sa création en 2015.

Pour les talibans, qui contrôlent l'ensemble de l'Afghanistan, la principale menace vient désormais de l'EI-K, qui disposerait de 500 à quelques milliers de combattants sur le territoire afghan, selon l'ONU. Une haine tenace et réciproque oppose ces deux



Ph. A. D. K.

groupes sunnites radicaux, les talibans ayant mené ces dernières années une féroce répression à l'encontre de leurs dissidents séduits par l'extrémisme de l'EI-K.

L'EI-K avait également revendiqué l'attentat commis le 26 août aux abords de l'aéroport de Kaboul, qui avait fait plus d'une centaine de morts, dont 13 soldats américains.

Une enseignante de Kunduz a expliqué à l'AFP que l'explosion avait eu lieu près de son domicile. «C'était terrifiant. Plusieurs de nos voisins ont été tués ou blessés», a-t-elle déclaré. «Un voisin de 16 ans a été tué. Ils n'ont pas

pu retrouver la moitié de son corps». L'EI-K a ciblé plusieurs fois dans le passé la minorité chiite hazara, qui représente entre 10 et 20 % de la population afghane (environ 40 millions d'habitants) et qu'il considère comme hérétique.

Pour Michael Kugelman, spécialiste de l'Asie du Sud au Woodrow Wilson International Center for Scholars, «le principal message des talibans à la population depuis le 15 août est qu'ils ont restauré la sécurité en mettant fin à la guerre. Or un attentat comme celui de Kunduz remet cela largement en question».

M. M.



## Commentaire

## Chaos

Par Fouzia Mahmoudi

**A** l'annonce du retrait américain d'Afghanistan il y a quelques mois, la crainte de voir les talibans prendre le pouvoir était la première préoccupation des Afghans comme des Occidentaux. Finalement, il n'aura fallu que quelques jours aux fondamentalistes islamistes pour prendre le contrôle du pays et mettre au pas la population. Les Américains de leur côté, critiqués pour avoir laissé la voie libre aux talibans, se voient aujourd'hui obligés de continuer à s'investir dans l'avenir du pays. Une délégation américaine va ainsi tenir des discussions avec des représentants des talibans à partir de cette semaine pour la première fois depuis le retrait d'Afghanistan, a annoncé le département d'État US. L'équipe américaine rencontrera de hauts responsables talibans en ce début de semaine à Doha, au Qatar, a indiqué un porte-parole du département d'État. Les États-Unis ont maintenu leurs contacts avec les nouveaux maîtres de l'Afghanistan après leur prise de Kaboul en août, mais ce sera la première réunion qui aura lieu en personne. «Nous allons pousser pour que les talibans respectent les droits de tous les Afghans, dont les femmes et les filles, et forment un gouvernement inclusif bénéficiant d'un large soutien», a dit le porte-parole. «Au moment où l'Afghanistan fait face à la possibilité d'une grave récession économique et d'une crise humanitaire, nous allons aussi pousser pour que les talibans accordent un libre accès aux zones en difficulté aux agences humanitaires», a-t-il ajouté. La rencontre à Doha ne signifie en aucun cas que les États-Unis reconnaissent le régime taliban en Afghanistan, a insisté le département d'État. «Nous continuons de dire clairement que toute légitimité doit être méritée à travers les actions des talibans», a déclaré le porte-parole. Les représentants américains insisteront également sur la priorité de Joe Biden d'obtenir le départ d'Afghanistan des citoyens américains et afghans ayant aidé l'armée américaine au cours des 20 ans de conflit. Washington a noté que les talibans ont jusqu'ici coopéré afin de faciliter le départ des ressortissants américains. Une certaine sont toujours en Afghanistan, pour la plupart des Américains aux liens étroits avec l'Afghanistan et qui n'ont pas encore décidé de quitter le pays, selon des responsables américains. Le porte-parole n'a pas précisé la composition des deux délégations envoyées à Doha. De hauts responsables américains, dont le général Frank McKenzie, avaient rencontré des représentants talibans en août à Kaboul. Les Américains se sentent ainsi obligés de montrer qu'ils s'intéressent au sort des Afghans, Joe Biden ayant été lourdement critiqué même par ses partisans pour sa gestion du dossier afghan. Mais il est très peu probable que ces rencontres aboutissent à un quelconque résultat et encore moins à des modifications réelles du fonctionnement archaïque et criminel des talibans. Ces derniers ne se pliant à ces rencontres que dans le but certain d'améliorer d'une façon ou d'une autre leur situation économique, l'Afghanistan s'enfonçant dans une crise financière sans commune mesure qui risque de voir le chaos total s'abattre sur le pays déjà en proie à une instabilité profonde. **F. M.**

## Pologne

## Varsovie dit vouloir rester dans l'UE, face à une vague de critiques

**L**e gouvernement polonais a assuré vendredi que la Pologne souhaitait rester dans l'Union européenne, alors qu'il était confronté à des réactions de plus en plus vives contre une décision de justice qui, selon des analystes, pourrait conduire au «Polexit».

La décision de la Cour constitutionnelle polonaise a contesté la primauté du droit européen sur le droit polonais, jugeant plusieurs articles des traités européens «incompatibles» avec la Constitution du pays.

Le tribunal a aussi averti les institutions européennes de ne pas «agir au-delà de leurs compétences» en s'ingérant dans les réformes du système judiciaire polonais, qui constituent une pomme de discorde majeure avec Bruxelles.

«L'entrée de la Pologne et des pays d'Europe centrale dans l'Union européenne est l'un des faits marquants de ces dernières décennies. Pour nous, mais aussi pour l'UE elle-même», a déclaré le Chef du gouvernement conservateur nationaliste polonais, Mateusz Morawiecki.

«La place de la Pologne est et sera dans la famille européenne des nations», a-t-il ajouté dans une publication sur Facebook, après que l'ancien président du Conseil européen

et actuel chef de l'opposition centriste dans le pays, Donald Tusk, a appelé à un rassemblement aujourd'hui à Varsovie «pour défendre une Pologne européenne».

Bruxelles et d'autres capitales européennes ont réagi sévèrement.

La présidente de la Commission européenne, Ursula von der Leyen, «profondément préoccupée par la décision de la Cour constitutionnelle polonaise», s'est engagée vendredi à «faire respecter les principes fondateurs de l'UE».

«Nos traités sont très clairs. Toutes les décisions de la Cour de justice de l'UE s'imposent à toutes les autorités des États membres, y compris aux tribunaux nationaux. Le droit de l'UE prime sur le droit national, y compris sur les dispositions constitutionnelles», a-t-elle dit, précisant que «c'est ce à quoi tous les États membres de l'UE ont adhéré».

«Nous allons utiliser tous les pouvoirs dont nous disposons en vertu des traités pour garantir cela», a-t-elle insisté.

Avant le jugement, l'UE avait prévenu que l'affaire pourrait avoir des «conséquences» pour le versement à la Pologne des fonds européens de relance, les projets polonais concernés n'ayant toujours pas reçu l'approbation de Bruxelles.

Le ministre français des Affaires européennes, Clément Beaune, a qualifié vendredi le jugement du tribunal polonais d'«attaque contre l'UE».

«C'est gravissime (...). C'est le risque d'une sortie de facto de l'UE», a-t-il déclaré à BFM-TV.

De son côté, le chef de la diplomatie allemande, Heiko Maas, a appelé la Pologne à respecter «pleinement» les règles communes de l'Union européenne.

«Quand un pays décide politiquement de faire partie de l'UE, il doit également veiller à ce que les règles convenues soient pleinement appliquées», a-t-il souligné.

Et leur homologue luxembourgeois Jean Asselborn de constater que le gouvernement polonais «joue avec le feu» et pourrait provoquer «une rupture» avec l'Union européenne. Icône de la liberté en Pologne, Lech Walesa, chef historique du syndicat Solidarité et premier président de la Pologne post-communiste, a appelé à de nouvelles élections nationales pour «sauver l'honneur de la Pologne».

La Pologne et d'autres pays d'Europe centrale et orientale ont rejoint l'Union européenne en 2004, 15 ans après que le mouvement syndical de Lech Walesa avait contribué à renverser le régime communiste.





Alors que les responsables du stade affirmaient qu'elle était en bon état

## Mahrez et Slimani critiquent l'état de la pelouse du stade

Le capitaine de l'équipe nationale de football, Riyad Slimani, et l'attaquant Islam Slimani, ont déploré l'état de la pelouse du stade Mustapha-Tchaker de Blida, à la fin du match face au Niger.

«Je pense que le terrain à-bas (de Niamey, ndr) sera meilleur qu'ici. C'est triste à dire, mais c'est une réalité.

Il faut faire un gros effort pour nous donner de bons terrains. Il faut savoir que le terrain est très abîmé.

Il est presque injouable. Il y a du sable, je ne comprends pas comment un pays comme nous puisse avoir une pelouse de la sorte», a déclaré Mahrez. Très contestée par le sélectionneur national Djamel Belmadi avant le match inaugural des «Verts» face à Djibouti (8-0) le 2 septembre, la pelouse du stade Mustapha-Tchaker a de nouveau fait l'objet de critiques. «C'est grave pour un pays comme l'Algérie de pos-

séder de telles pelouses.

Pour aller au Mondial, il faudra mettre tous les atouts de notre côté. Nous au contraire, on donne plus de force à nos adversaires. On vient une fois par mois pour représenter l'Algérie.

C'est une catastrophe de trouver les pelouses dans cet état. C'est grave», a regretté de son côté Slimani. Jeudi, lors de la conférence de presse d'avant-match, tenue au Centre technique national de Sidi Moussa, le défenseur central Abdelkader Bedrane a également déploré l'état de la pelouse de l'enceinte bli-déenne : «Nous étions surpris de retrouver le terrain dans un piteux état.

On aurait aimé voir la pelouse dans un meilleur état par rapport au stage de septembre, mais ce n'est pas le cas. Nous sommes obligés de nous adapter à cette situation»,

R. S.

Ligue africaine de basket-ball

## Benayad-Cherif reçoit le prix «Ubuntu»

L'international algérien, Hichem Benayad-Cherif, a reçu le prix inaugural Ubuntu de la Ligue africaine de basket-ball (BAL) en reconnaissance de ses efforts constants visant à influencer positivement la vie des jeunes Algériens à travers le basket, a annoncé, vendredi, la BAL. Fondateur de l'Elite Student Athlete Academy (ESA Academy), Benayad-Cherif a organisé huit camps de développement de basket et autres programmes éducatifs pour plus de 800 athlètes algériens depuis 2018, y compris plusieurs séances virtuelles pendant la pandémie. En reconnaissance des efforts du basketballier algérien, la BAL fera don de 5 000 dollars à l'Association El Amel Sportif Equestre, qui vient en aide aux enfants souffrant de handicaps physiques et intellectuels à travers l'équithérapie, la zoothérapie, la

cryothérapie et d'autres activités. «J'aime vraiment travailler avec les jeunes de mon pays et utiliser le basket pour promouvoir un changement social positif. L'éducation et le sport vont de pair, et je veux inciter les jeunes à s'efforcer dans le sport, mais aussi en classe», a déclaré l'ancien joueur du GS Pétroliers. «Je suis reconnaissant de l'impact que le basket a eu sur ma vie et suis ravi de continuer à encourager et guider les jeunes garçons et filles, ainsi que leur donner les moyens de chercher à devenir de meilleurs athlètes et leaders», a-t-il ajouté. De son côté, le président de la BAL, le Sénégalais Amadou Gallo, a estimé que Benayad-Cherif a été un excellent ambassadeur du basket, et ses efforts sont la preuve du potentiel de transformation que peut avoir le sport.

## Eliminatoires du Mondial 2022 (Groupe A/3<sup>e</sup> journée) Algérie 6-Niger 1

# Des «Verts» explosifs

■ L'équipe nationale de football a assuré l'essentiel en dominant largement le Niger (6-1), vendredi soir au stade Mustapha-Tchaker de Blida, pour le compte de la 3<sup>e</sup> journée des éliminatoires du Mondial 2022, parvenant à renouer avec la victoire, un mois après avoir été accrochée à Marrakech face au Burkina Faso (1-1).

Par Mahfoud M.

Le début de match était, néanmoins, à l'actif des Nigériens. Dur dans l'impact et très haut dans son pressing, le «Mena» a donné du fil à retordre aux Verts lors du premier quart d'heure. Il a fallu attendre la 13<sup>e</sup> minute pour assister à la première occasion côté algérien. Décalé sur le côté gauche, le tir de Benrahma dans les 18 yards est repoussé par le portier et capitaine du Niger, Daouda Kasaly. Loin de faire de la figuration et jouant sans complexe, le Niger (119<sup>e</sup> au dernier classement de la Fifa) est parvenu à se procurer des occasions face au bloc défensif algérien un peu perméable. Les coéquipiers du revenant Youcef Atal ont certes monté d'un cran, mais sans parvenir pour autant à se montrer dangereux. Face à l'absence de solutions dans le jeu, l'Algérie s'en est remise à son capitaine Riyad Mahrez, qui a réussi à trouver la faille sur un superbe coup franc direct (27'). Sans briller et auteurs d'une première mi-temps laborieuse, les Algériens ont regagné les vestiaires avec l'essentiel de mener au score face à un adversaire très accrocheur, qui a réussi à faire douter les champions d'Afrique.

### Les Verts déroulent, Slimani dépasse Tassafout

Au retour des vestiaires, les «Verts», métamorphosés, sont revenus avec des intentions plus offensives, ce qui leur a permis de corser l'addition (47'). Après un énorme cafouillage dans la surface de réparation, le milieu de terrain Yousouf Oumarou a fini par tromper son propre gardien. La réaction du Niger a été rapide, puisqu'il a réussi à rédui-



L'EN a réussi une belle performance

re le score sur un contre. Etrangement seul et partant à la limite du hors-jeu, l'attaquant Daniel Sosah s'est retrouvé seul face à M'bolhi et ne s'est pas fait prier pour relancer son équipe. Sentant le danger venir, les Algériens sont repartis à l'offensive, ce qui leur a permis de pousser le Niger vers la faute. Fauché à l'entrée de la surface de réparation, Feghouli obtient un penalty, transformé par Mahrez, qui signe pour l'occasion son 24<sup>e</sup> but en sélection. Touché dans son amour propre, le Niger a failli réduire le score de nouveau, ce n'était le sauvetage de M'bolhi (69'). S'en est suivi un contre mené par Bennacer, ce dernier remet sur Mahrez qui voulait de son côté servir Belaïli, mais le ballon est poussé par Souleymane Zakaria dans ses propres filets. Entré en cours de jeu à la place de Bounedjah (68'), Islam Slimani a marqué l'histoire de l'équipe nationale en signant un doublé (76', 88'),

atteignant du coup la barre de 37 buts sous le maillot national, battant ainsi le record de buts en sélection que détenait l'ancien baroudeur de l'EN, Abdelhafid Tassafout, depuis 19 ans. Outre l'objectif de renouer avec la victoire, l'Algérie a réussi à atteindre la barre de 30 matchs sans défaite, et revient à sept matchs de l'Italie, dont la belle série d'invincibilité de 37 rencontres a pris fin mercredi face à l'Espagne (1-2) à Milan, en demi-finale de la Ligue des nations. Dans l'autre match du groupe, le Burkina Faso s'est imposé à Marrakech face à Djibouti (4-0). Au classement, l'Algérie reste leader avec 7 points, à égalité avec le Burkina Faso, devant le Niger (3 pts), alors que Djibouti ferme la marche avec 0 point. Lors de la 4<sup>e</sup> journée, l'Algérie se rendra à Niamey pour défier le Niger, mardi au stade Seyni-Kountché (17h00), alors que le Burkina Faso accueillera Djibouti, lundi à Marrakech (17h00). M. M.

## Impressions :



Djamel Belmadi (sélectionneur/Algérie) : «C'était difficile de produire du jeu ce soir. Je ne vais pas m'éterniser là-

dessus. C'est un fait. Je ne peux pas changer les choses apparemment. Nous n'étions pas surpris de ce que cette équipe du Niger était capable de proposer. Elle a les capacités à poser des soucis. Nous sommes maintenant avertis. On va à Niamey avec beaucoup de sérieux et d'ambition. On sait que les conditions climatiques sont compliquées là-bas. Je ne vais pas parler du terrain, c'est un autre sujet. Mardi, il y aura un adversaire qui aura envie de prendre sa revanche. Je ne pense pas qu'ils pourront se qualifier donc ce sera une question d'orgueil. Concernant la première apparition de Amoura, il nous a montré de belles choses à l'entraînement. Il a beaucoup d'envie et de dynamisme. C'est un joueur serein qui a beaucoup d'ambitions. On va sûrement compter sur ses services. Tout le monde est en concurrence, il y a beau-

coup de calculs à faire. J'ai laissé Benrahma s'exprimer sur tout un match. Il lui manque des buts et des gestes décisifs. Il est dans la continuité, il se bat et est disponible. Il y a une opposition en face de nous. Cette équipe du Burkina Faso nous a pris deux points et le Niger a tenu contre eux jusqu'à la 70<sup>e</sup> minute. Il faut bien manœuvrer ce genre d'équipes jusqu'à trouver les intervalles, les espaces. Pour ce qui est de Slimani (devenu meilleur buteur de la sélection avec 37 buts, ndr), on va l'appeler l'incompris. Même moi je ne le comprends pas. Il est tellement généreux et combatif et il a marqué partout où il est passé».

Jean Michel Cavalli (sélectionneur/Niger) : «Même amoindri, l'Algérie a montré un haut niveau ce soir. Avec son potentiel, cette équipe doit aller loin au

Mondial. Nous avons réalisé une première mi-temps de référence, mais il faudra être beaucoup plus téméraire et orgueilleux pour montrer un visage plus séduisant.

Le plus important sera de corriger nos erreurs en vue du match à Niamey pour livrer une autre copie. J'avais très peu d'espoirs pour la qualification. Aujourd'hui, j'en ai encore moins. J'attendais un autre visage ce soir surtout quand on leur donne l'occasion de faire la différence.

On prend trois coups de pied arrêtés et deux c.s.c (contre son camp, ndr). Que peut-on espérer obtenir quand on fait des erreurs de ce type face au champion d'Afrique ? On ne peut pas lutter contre l'Algérie dans le jeu. Je regrette cette seconde mi-temps, au cours de laquelle j'ai vu des fautes que l'on a rarement vues. L'Algérie a été très efficace devant les buts».

# LE JOUR

D'ALGERIE

Votre quotidien national

<http://www.lejouralgerie.com>

Aïn Defla

## Arrestation d'une «dangereuse» bande de malfaiteurs

Les services de sécurité de Aïn Defla ont récemment mis fin, à Khémis Miliana, aux activités d'une «dangereuse» bande de malfaiteurs composée de cinq individus (des repris de justice) pour «atteinte à l'ordre public, violence et agression physique contre des citoyens», a-t-on appris, vendredi, auprès de la Cellule de communication et des relations publiques (CCRP) de la sûreté de wilaya.

«Dans le cadre de la lutte contre la criminalité des bandes de quartiers, notamment s'agissant de la lutte contre l'atteinte à l'ordre public, les agressions physiques à l'arme blanche et le trafic de drogue, les services de la cinquième sûreté urbaine de Khémis Miliana ont mis fin aux agissements d'une bande de malfaiteurs composée de cinq repris de justice, âgés entre 20 et 27 ans», a indiqué la même source.

L'affaire remonte au début de la semaine en cours, lorsque les éléments de la police ont reçu une plainte de la part de l'une des victimes de la bande en question, laquelle a fait état de son agression au niveau d'un domicile sis à la cité Essalem de Khémis Miliana, selon la même source qui affirme que les éléments de la bande en question attirait certaines femmes vers le domicile en question pour les agresser sexuellement.

Après avoir pris les précautions d'usage, les policiers, munis d'un mandat de perquisition délivré par les instances judiciaires compétentes, se sont rendus vers le lieu indiqué, réussissant, grâce à un haut degré de professionnalisme, à arrêter les membres de la bande, lesquels ont tenté vainement de prendre la fuite, a-t-on détaillé.

L'opération a également permis de saisir des armes blanches (épées et grands couteaux à cran d'arrêt) ainsi qu'une quantité de comprimés psychotropes, a-t-on fait savoir, signalant que l'exploitation des téléphones portables des malfaiteurs a permis de savoir que ceux-ci torturaient leurs victimes avant de les agresser sexuellement.

Un dossier judiciaire a été établi à l'encontre des cinq individus portant sur les griefs de «création d'une bande de malfaiteurs, port d'armes blanches prohibées, menace et agression de citoyens, trafic de psychotropes, tentative d'homicide volontaire avec préméditation et agression sexuelle».

Présentés jeudi devant les instances judiciaires de Khémis Miliana, les cinq mis en cause ont été placés sous mandat de dépôt dans l'attente de leur jugement, a-t-on conclu de même source.

M. H.

Iran

## Mort à Paris de l'ancien président iranien Abolhassan Banisadr

Le premier président de la République islamique d'Iran, Abolhassan Banisadr, est mort hier dans un hôpital parisien à l'âge de 88 ans, a annoncé l'agence officielle iranienne, Irna.

«A la suite d'une longue maladie, Abolhassan Banisadr est mort samedi à l'hôpital de la Pitié-Salpêtrière», affirme l'agence, citant une source proche de l'ancien chef d'Etat. Réfugié politique en France depuis 1981, cet

ancien intime du fondateur de la République islamique, l'ayatollah Khomeiny, avait été élu président en janvier 1980 avant d'être destitué 17 mois plus tard.

Bénéficiant d'une protection policière constante, Banisadr habitait à Versailles, en région parisienne, depuis mai 1984, après avoir résidé à Auvers-sur-Oise et Cachan, deux autres villes proches de Paris.

R. I.

Tizi-Ouzou

## Près de 300 000 cartes monétiques El Dhahabia distribuées

Un total de 293 047 cartes monétiques «El Dhahabia» ont été distribuées à Tizi-Ouzou à fin septembre dernier, a indiqué, hier, Ghalmi Mokhtar, responsable local de l'unité postale de la wilaya qui célèbre la Journée mondiale de la poste.

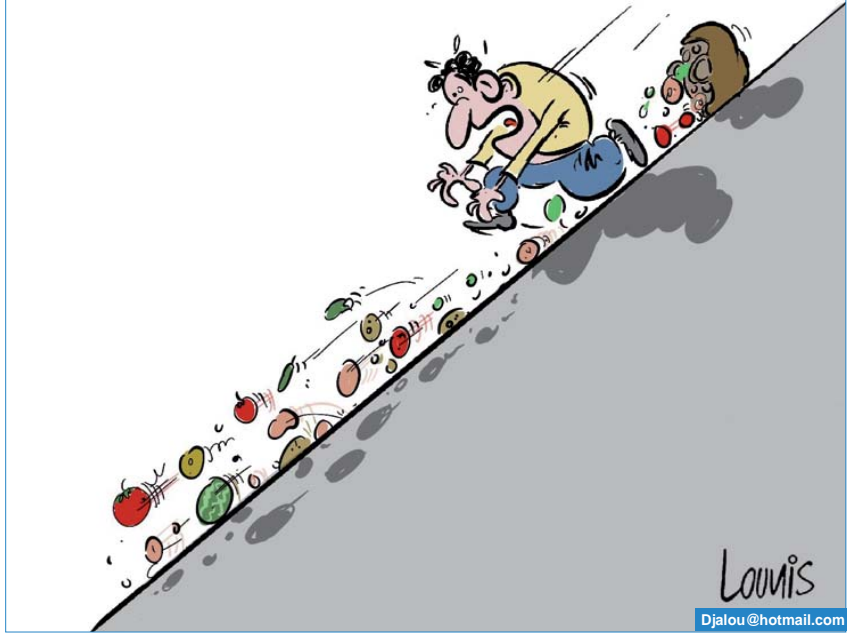
«Sur un total de 344 607 cartes reçues au niveau des bureaux de poste de la wilaya, 293 047, soit 94,97 %, ont été déjà remises à leurs propriétaires et l'opération se poursuit encore pour offrir plus de commodités au citoyen», a souligné Ghalmi.

Pour le responsable de l'unité postale de la wilaya de Tizi Ouzou, «de gros efforts sont fournis pour se rapprocher le plus possible du citoyen et lui offrir le maximum de commodités et de services à travers l'ensemble du territoire de la wilaya».

A ce propos, et dans le cadre de son plan annuel de développement qui vise à renforcer sa présence, il dira que «huit nouveaux bureaux viendront prochainement renforcer les 159 déjà opérationnels au niveau de la wilaya, alors que la réalisation de cinq autres est à l'étude». M. Ghalmi a souligné également qu'Algérie Poste a procédé à l'installation de quelque 57 terminaux de paiement électronique (TPE) et 42 guichets automatiques de banque (GAB) à travers la wilaya. Lors de la célébration de la Journée mondiale de la poste, abritée pendant trois jours par la maison de la culture Mouloud-Mammeri, une exposition permanente est organisée sur l'Histoire, le métier et les différents services de la poste.

F. T.

## Pouvoir d'achat des algériens



Djalou@hotmail.com

Festival du film arabe de Fameck (France)

## Deux films algériens en compétition

■ Le long-métrage de fiction «Paysage d'automne» de Merzak Alouache et le documentaire «Leur Algérie» de Lina Soualem sont programmés en compétition au 32<sup>e</sup> Festival du film arabe de Fameck (Est de la France), prévu du 6 au 17 octobre, indiquent les organisateurs sur le site Internet du festival.

Par Racim C.

En compétition dans la sélection Prix du public, «Paysage d'automne» et «Leur Algérie» concourent aux côtés d'autres films comme «Sous le ciel d'Alice» de Chloé Mazlo et «Des hommes» de Lucas Belvaux (France) ou encore «Gaza mon amour», une comédie dramatique réalisée par Arab et Tarzan Nasser.

Sorti en 2019, «Paysage d'automne» met en scène l'histoire de Houria, une journaliste d'investigation qui enquête sur des meurtres de lycéennes, embrigadées dans un réseau de prostitution, et la tragédie des réfugiés subsahariens qui traversent l'Algérie.

«Leur Algérie», une coproduction algéro-française sortie en 2020, s'intéresse, quant à elle, à l'histoire des grands-parents de Lina, séparés après plus de 62 ans de vie conjugale. D'une durée de 72 minutes, ce long métrage documentaire questionne l'exil à travers le vécu des premiers migrants algériens installés en France.

Pour sa part, la réalisatrice algérienne Latifa Saïd fait partie du jury de la sélection «courts-métrages» en compétition, aux côtés de Guillaume Poulet (France) et Catherine Kammermann (Suisse).

Elle a réalisé plusieurs films, notamment «Tahiti», un documentaire-portait d'un migrant camerounais vivant à Alger, et

«Toutes les nuits», son dernier court-métrage de fiction.

Parallèlement aux projections, des expositions, spectacles, animations et des rencontres autour du cinéma sont au programme de cette édition.

Un spectacle intitulé «Contes berbères et kabyles» sera présenté par la conteuse française Christine Trautmann, alors que le réalisateur franco-algérien Rachid Bouchareb devra animer, avec les journalistes Edwy Plenel et Nathalie Chiflet, une rencontre sur le cinéma. Fondé en 1990, le Festival du film arabe de Fameck se veut être un «lieu d'expression artistique et d'échange» permettant la découverte de l'Autre à travers le cinéma, en particulier R. C.

Oran

## Démantèlement d'un réseau international de trafic de drogue

Les services de police d'Oran ont réussi à démanteler un réseau criminel spécialisé dans le trafic international de drogue et à interpellé cinq personnes, avec la saisie de 11,5 kilos de résine

de cannabis, a-t-on appris, hier, de la direction de la sûreté de wilaya. L'opération a été menée par la Brigade de recherche et d'intervention relevant du service de wilaya de la police judiciaire, suite à l'exploitation d'informations selon lesquelles des membres de ce réseau transportaient une quantité importante de stupéfiants à bord de deux véhicules, indique la même source. Les investigations préliminaires ont permis d'identifier les suspects, après une opération de surveillance de leurs mouvements. Le plan élaboré par les policiers a permis l'arrestation de trois personnes et la saisie de 8 kilos de résine de cannabis, indique la cellule de communication et des relations publiques. Après avoir effectué toutes les procédures légales et obtenu une autorisation de perquisition, ainsi qu'une extension de com-

pétence, les autres membres du réseau ont été arrêtés dans les domiciles au sein desquels les policiers ont trouvé une autre quantité de drogue de 3,5 kilos de résine de cannabis, une somme de plus de 4 millions de dinars, représentant les revenus du trafic, ainsi que deux véhicules, indique la même source. Ces suspects, dont des repris de justice, sont impliqués dans une affaire de crime de trafic international de stupéfiants au sein d'une bande criminelle organisée transfrontalière, de transport et de stockage de la drogue en vue de sa commercialisation, de contrebande dangereuse, atteinte à la santé publique et à l'économie nationale, ajoute la même source. Les mis en cause ont fait l'objet d'une procédure judiciaire et seront traduits devant la justice.

Dila N.